



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

Afssa – dossier n° 2000294

NOM : ROXAM COMBI

Maisons-Alfort, le 08 décembre 2008

LA DIRECTRICE GENERALE

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande de transfert de l'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
ROXAM COMBI, n° AMM 2000294**

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception le 24 octobre 2008 d'un dossier, déposé par GOWAN, relatif à une demande de transfert de l'autorisation de mise sur le marché de la préparation ROXAM COMBI détenue par DOW AGROSCIENCES SAS.

Considérant l'attestation de transfert fournie par GOWAN ;

Considérant la fourniture d'attestation de fourniture et d'approvisionnement entre GOWAN et les sociétés DOW AGROSCIENCES SAS et INDOFIL CHEMICALS COMPANY ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour ROXAM COMBI est bien strictement identique à celle précédemment déclarée ;

L'Afssa émet un avis favorable à la demande de transfert de l'autorisation de mise sur le marché de la préparation ROXAM COMBI, présentée par GOWAN, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues initialement.

Pascale BRIAND